

LES NOMS PROPRES DANS LE VOCABULAIRE POLITIQUE  
QUÉBÉCOIS : POUR UNE APPROCHE LEXICULTURELLE  
Mireille ELCHACAR

Klincksieck | « *Ela. Études de linguistique appliquée* »

2009/2 n° 154 | pages 219 à 227

ISSN 0071-190X

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<http://www.cairn.info/revue-ela-2009-2-page-219.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Mireille ELCHACAR, « Les noms propres dans le vocabulaire politique québécois : pour une approche lexiculturelle », *Ela. Études de linguistique appliquée* 2009/2 (n° 154), p. 219-227.  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Klincksieck.  
© Klincksieck. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## Les noms propres dans le vocabulaire politique québécois : pour une approche lexiculturelle

**Klincksieck | *Ela***

**2009/2 - n° 154**

**pages 219 à 227**

**ISSN 0071-190X**

---

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-ela-2009-2-page-219.htm>

---

---

Pour citer cet article :

"Les noms propres dans le vocabulaire politique québécois : pour une approche lexiculturelle", *Ela*, 2009/2 n° 154, p. 219-227.

---

Distribution électronique Cairn.info pour Klincksieck.

© Klincksieck. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## **LES NOMS PROPRES DANS LE VOCABULAIRE POLITIQUE QUÉBÉCOIS : POUR UNE APPROCHE LEXICULTURELLE**

*Résumé : C'est récemment, depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, que les linguistes s'intéressent aux noms propres et que les lexicographes commencent à intégrer cette réflexion au sein même de la partie langue de leurs dictionnaires. Ainsi, les noms propres dans le vocabulaire politique, pour se limiter à un seul domaine, constituent-ils des éléments indispensables de la langue-culture. Bien des incohérences sont encore constatées dans le traitement des noms propres relevant du vocabulaire politique au sein des dictionnaires usuels d'où l'intérêt de les repérer, tout en mettant en place des stratégies. Une conclusion s'impose : les noms propres du vocabulaire politique sont aussi importants que les noms communs pour comprendre une langue-culture, ici celle du Québec.*

Le vocabulaire politique est un type de vocabulaire qui peut être considérablement différent d'une communauté francophone à l'autre. Ce vocabulaire sert entre autres choses à dénommer des réalités qui changent selon les États. En outre, le vocabulaire politique représente un sous-ensemble qui a un fort ancrage socioculturel dans une communauté linguistique donnée, plus que d'autres lexiques tels que le vocabulaire de la biologie ou de la mécanique. Il s'agit en effet d'un lexique qui renvoie à la mémoire collective des sociétés, à des points sensibles, à des événements marquants de l'histoire politique.

Dans un contexte de rédaction lexicographique, il faut donc accorder une attention particulière à ce vocabulaire très sensible à la variation géographique. Dans la mesure où le dictionnaire pourra être lu par des locuteurs francophones de provenances diverses, il faut par ailleurs trouver en lexicographie de langue française une manière d'offrir l'information de telle sorte que la langue-culture soit clairement présentée au lecteur, peu importe sa communauté d'appartenance, que ce soit la France, le Québec ou une autre communauté francophone.

Cependant, une chose qui est commune aux vocabulaires politiques de la France et du Canada, pour ne nommer que ces deux pays, est le fait que les noms propres y côtoient les noms communs en nombre considérable. Il s'agit d'une difficulté supplémentaire dans le traitement lexicographique du

vocabulaire politique, étant donné la distinction rigide qu'opère traditionnellement la lexicographie de langue française entre noms communs et noms propres. Dans cet article, nous examinerons la présence des noms propres du vocabulaire politique dans deux dictionnaires généraux, le *Petit Robert 1* et le *Petit Larousse illustré* (tous deux en version électronique).

De fait, plusieurs auteurs déplorent la présence trop timide des noms propres dans les dictionnaires généraux, de même que le peu d'information qu'on donne à leur sujet. Qu'en est-il pour le vocabulaire politique? Nous terminerons cette note de recherche par une comparaison entre les noms propres québécois et les noms propres français dans les dictionnaires hexagonaux.

## 1. LES NOMS PROPRES DANS LE VOCABULAIRE POLITIQUE : ÉLÉMENTS INDISPENSABLES DE LA LANGUE-CULTURE

En tant que sous-ensemble lexical, le vocabulaire politique comporte un nombre relativement important de noms propres. L'on pourrait penser à des noms de lieux (pays, ville) ou encore de personnes (ministres, députés). Or ce type de noms propres peut éventuellement se retrouver dans n'importe quel vocabulaire. Le vocabulaire politique contient également des noms propres d'autre nature que les anthroponymes et les toponymes, tels que les noms d'institution, des noms de partis politiques, des événements divers, en nombre assez important pour devoir se poser la question de leur intégration dans les dictionnaires, puisqu'ils deviennent indispensables pour accéder à la langue-culture.

Nous considérons que les noms propres font partie de la langue-culture au même titre que les noms communs. Le *Dictionnaire des noms de marques* établissait déjà le lien entre les noms propres et la langue-culture<sup>1</sup>. Il faut préciser que certains noms de marques ont subi une lexicalisation complète, comme pour *kleenex*, ou encore *skidoo* au Canada. Les noms propres du vocabulaire politique, quant à eux, conservent leur caractère « propre », sans passer du côté des noms communs par un procédé de généralisation.

Au Québec, la compréhension des noms propres est indispensable au décodage de tout discours sur la politique québécoise ou canadienne, ou évidemment sur les nouvelles internationales. L'exemple des journaux est éloquent : il est rare de tomber sur un article d'actualité qui ne contienne aucun nom propre politique, même en ne comptabilisant pas anthroponymes et toponymes. Pour nous en assurer, nous avons procédé à une courte recension de 100 articles trouvés dans la presse canadienne de langue française, en lançant des recherches avec quelques mots-clés du vocabulaire politique (*élection, assemblée nationale, ministère, syndicat et traité*). Seulement six

1. Les auteurs du *Dictionnaire des noms de marques*, Robert Galisson et Jean-Claude André classent clairement les noms de marque parmi les noms propres (voir p. 19).

de ces articles ne contenaient aucun nom propre en lien avec la politique. Cependant, 16 articles ne contenaient aucun nom propre correspondant à nos critères : 1) nous avons écarté les anthroponymes (noms de ministre, de députés, par exemple) et les toponymes trop vastes (les noms de pays ou de ville, par exemple) ; 2) nous n'avons en fait retenu que les noms propres qui pouvaient se rattacher à une des différentes catégories de notre typologie des noms propres dans le vocabulaire politique, présentée dans le tableau suivant accompagnée d'un exemple.

Catégories de noms propres	Exemples trouvés dans l'échantillon d'articles <sup>2</sup>
Institutions	<i>Assemblée nationale du Québec, le Parlement</i>
Regroupement (partis, syndicats, etc.)	<i>Parti libéral, Fédération des travailleurs du Québec</i>
Discours, loi, plans, traités, etc.	<i>Acte d'Union, constitution européenne</i>
Événement et période historique	<i>Révolution tranquille, Déportation des Acadiens</i>
Édifice	<i>Élysée</i>
Unité administrative	<i>Municipalité régionale de comté, République française</i>
Toponyme	<i>Colline parlementaire</i>

**Tableau 1 :** Typologie des noms propres dans le vocabulaire politique<sup>3</sup>

Quatre-vingt-quatre articles (et donc 84 % des articles) contenaient des noms propres entrant dans l'une ou l'autre de ces catégories. Les catégories des noms de regroupements et des noms d'institution sont les plus représentées, comptant à elles seules 92 % des noms propres différents répertoriés dans l'échantillon d'articles.

L'objectif de cette analyse n'a pas été de dresser un portrait exhaustif de la situation, mais simplement de démontrer que même avec un petit échantillon d'articles pris au hasard, la présence des noms propres dans le vocabulaire politique se faisait fortement sentir.

Nous examinerons à présent la présence et le traitement des noms propres du vocabulaire politique dans les versions électroniques du *Nouveau Petit Robert 2007* (PRÉ) et du *Petit Larousse illustré 2007* (PLÉ). Les dictionnaires généraux reflètent-ils la grande présence des noms propres dans le vocabulaire politique ?

2. Un seul nom propre trouvé dans l'échantillon d'articles n'entre dans aucune des catégories de la typologie : il s'agit de *La Marseillaise*, hymne national de la France, qui pourrait entrer dans la catégorie « Titres d'œuvre » de la typologie de Vaxelaire.

3. Notre typologie s'appuie sur les catégories répertoriées par Jean-Louis Vaxelaire qui s'appliquaient au vocabulaire politique. (Vaxelaire, 2005). Pour le corpus de notre thèse s'ajoute une catégorie à la typologie présentée dans ce tableau, celle des anthroponymes, qui regroupe non pas des noms de personnes mais des noms de groupes de personnes (ex. : *Tories* ou *Rouge*).

## 2. PRÉSENCE ET TRAITEMENT DES NOMS PROPRES DU VOCABULAIRE POLITIQUE DANS LES DICTIONNAIRES USUELS

Beaucoup d'encre a coulé à propos de la problématique des noms propres, tout autant qu'à propos de celle des noms propres en lexicographie. La majorité des chercheurs s'entend pour affirmer que la distinction entre noms communs et noms propres est artificielle et impossible à établir précisément (voir par exemple Algeo 1973, Humbley 2006, Sarfati 2000, Rey-Debove dans la préface du NPR, xxii-xxiii). Nous ne souhaitons pas rouvrir le débat sur la nature même du nom propre<sup>4</sup>. Nous adopterons la même position que Jean-Louis Vaxelaire à ce sujet :

Le nom propre n'est pas un signe sans signifié, il n'est pas vide de sens comme il n'a pas plus de sens que le nom commun [...], il est régi par les mêmes conditions que le nom commun et ne peut être considéré différemment. Le nom propre n'a finalement rien de magique, il peut être analysé linguistiquement, qu'il ait été créé pour un être humain, un lieu, une entreprise ou un personnage de fiction. (Vaxelaire, 2007 :14)

Pour notre part, nous postulons que la présence de certains noms propres dans les dictionnaires généraux est indispensable au traitement adéquat du vocabulaire politique. D'une part, le nom propre a un sens, même s'il est éventuellement moins généralisable que le nom commun. D'autre part, on peut lui attribuer des caractéristiques linguistiques, et pas seulement encyclopédiques. Certains déplorent en effet ne pouvoir trouver nulle part des renseignements sur le fonctionnement linguistique des noms propres, tels que « le genre et l'emploi syntaxique, [...], mais aussi l'orthographe et la prononciation dont l'étude révélerait les inégalités et les insuffisances de traitement » (Lecomte-Hilmy, 1989 : 29). En effet, les dictionnaires ont recours aux noms propres pour donner des renseignements d'ordre encyclopédique. Le dictionnaire pourrait donc fournir des éléments de définitions ainsi que des informations de type linguistique au lecteur. Au terme d'une enquête auprès d'un groupe de langagiers québécois sur leurs attentes en matière de dictionnaire de langue, Hélène Cajolet-Laganière nous apprend que plus de 80 % des répondants jugent « très utile ou plutôt utile » l'information que ces ouvrages donnent sur les noms propres. Ainsi, parmi les éléments que les répondants souhaitent voir traités en profondeur, celui des noms propres figure en sixième position (Cajolet-Laganière, 1998 : 65) Une étude du traitement lexicographique du vocabulaire politique ne peut donc négliger cet aspect de la pratique.

L'on pourrait déplorer la présence trop timide de noms propres dans les dictionnaires généraux. Nous nuancerons cette critique, d'abord parce que nous avons nous-mêmes trouvé beaucoup de noms propres dans les articles correspondant au vocabulaire politique, ensuite parce que ce qui pose un problème est surtout le choix des critères présidant au fait d'inclure certains

4. Pour un rappel des débats entourant la définition du nom propre, nous renvoyons à l'ouvrage détaillé de Jean-Louis Vaxelaire (2005a).

noms propres et pas d'autres dans les dictionnaires généraux, ainsi que le traitement des noms propres effectivement présents.

Dans le cadre des travaux menés pour notre thèse de doctorat, nous avons jusqu'à présent recensé environ 400 acceptions du vocabulaire politique présent dans le NPR et le PL ainsi que dans deux dictionnaires québécois, le *Dictionnaire du français Plus* (DFP, 1988) et le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, (DQA, 1992). Quoique l'analyse de nos données ne soit pas encore terminée, nous pouvons déjà constater que les noms propres sont bien présents dans les dictionnaires, pour ce qui est du vocabulaire politique. Pour l'instant, nous avons repéré 64 noms propres mis en exemple ou carrément en sous-entrée (et donc avec une possibilité de traitement comparable à celui d'une entrée), ce qui représente environ 16 % de toutes les acceptions en politique de notre corpus. Pour ce qui est du PRé, 37 noms propres ont été trouvés parmi les 318 acceptions relevées en politique, soit 11,5 % ; la partie « noms communs » du PLé compte 26 noms propres sur 285 acceptions relevées, soit 9 %.

En outre, nous avons trouvé pour l'instant 47 dérivés de noms propres dans les quatre dictionnaires (12 %), pour la plupart en entrée. La question des noms et adjectifs formés à partir de noms propres est également intéressante à étudier puisqu'elle pose le même problème que celle du traitement des noms propres en lexicographie. La définition d'un dérivé de nom propre nécessite en effet la plupart du temps la mention du nom propre. Par exemple, la définition que donne le PRé de *dreyfusisme*, « Position des partisans de Dreyfus » nous ramène à question du traitement des noms propres. Leur simple mention est-elle toujours satisfaisante ou risque-t-elle plutôt de créer une frustration chez le lecteur ?

Le tableau suivant donne le nombre de noms propres et le nombre de dérivés de noms propres dans le PRé et le PLé :

	Pré 2007		PLé 2007	
Noms propres	37	11,5 %	26	9 %
Dérivés de noms propres	36	11,5 %	33	11,5 %
<b>TOTAL</b>	<b>73</b>	<b>23 %</b>	<b>59</b>	<b>20,7 %</b>

**Tableau 2 :** Présence des noms propres et des dérivés de noms propres dans le vocabulaire politique du NPR1 et du PL

La présence des noms propres dans le vocabulaire politique est considérable, surtout si l'on additionne les dérivés de noms propres. Nous examinerons à présent les types de noms propres présents dans le vocabulaire politique, ainsi que le traitement qui leur est accordé.

La catégorie des noms propres de partis, la plus représentée dans notre échantillon de cent articles de la presse, est celle qui est la moins représentée dans les dictionnaires généraux de langue française. Les noms propres de la catégorie des noms de partis trouvés dans le PRé sont les suivants : *parti québécois*, *parti républicain*, *union nationale*, *front national*, *parti girondin* ; les

dérivés de noms propres de partis sont : *radical-socialiste*, *travailliste*, *frontiste*, *conservateur* et *démocrate*. Il est frappant de constater que les noms de partis politiques français ne sont pas les plus représentés pour les noms propres : *parti québécois* et *union nationale* sont des noms de partis politiques québécois et *parti républicain* renvoie au parti états-unien. Seuls les deux autres sont des noms de partis français, et le *parti girondin* est le nom d'un ancien parti qui n'existe plus.

Quels sont donc les critères qui ont permis à ces noms de parti de pénétrer le dictionnaire, mais qui ont exclu d'autres noms de partis plus contemporains, tels que l'*Union pour un mouvement populaire* ou l'*Union pour la démocratie française*, tous deux absents du Pré? Le seul nom de parti français contemporain présent au PRé est *Front national*, représenté à la fois sous *Front*, à la sous-entrée *Front national*, et sous l'adjectif *frontiste*. Mais se pose alors la question du traitement de ces noms propres. La sous-entrée *Front national*, sous *front*, renvoie à *frontiste*, mais sous ce dernier mot ne se trouve aucune définition substantielle :

PRé, *frontiste* :

- Du Front national. *Le programme frontiste*.
- Partisan du Front national. N. *Les frontistes*. N. m. FRONTISME.

Le lecteur se trouve face à une circularité trop étroite. En revanche, *parti québécois* reçoit un traitement plus complet, avec le sigle du nom de parti, puis une définition substantielle faisant état du positionnement sur l'échiquier politique québécois<sup>5</sup>, la date de fondation et le nom de son fondateur, et l'ensemble se termine par un renvoi :

PRé, *québécois*

- Le Parti québécois (P. Q.) : parti de tendance socialiste et indépendantiste, fondé en 1968 par R. Lévesque. Membre du Parti québécois. → **péquist**.

Sous *union*, *union nationale* reçoit un traitement du même type. Ce qui est surprenant, c'est le choix de traiter ce nom de parti qui n'existe plus depuis les années 1980, alors que des noms de partis toujours très vivants sont absents. C'est le cas de *Parti libéral* (tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial). Le *Parti conservateur* du Canada est simplement mentionné sous *conservateur*.

Pour le PL, le problème se pose autrement, puisque l'information peut se trouver dans la partie des noms propres dans le même volume. Mais le lecteur sera surpris de constater qu'il y a un renvoi explicite à la partie des noms propres sous *parti socialiste*, mais pas sous *Front national*, *Union pour un mouvement populaire* ou *Union pour la démocratie française*, qui sont pourtant traités après les pages roses. Autre fait notable : *parti républicain* reçoit une brève définition, en plus d'un renvoi vers la partie des noms propres :

PLé, *républicain*

Parti républicain : l'un des deux grands partis, aux États-Unis (® Parti républicain).

5. Cependant, ce positionnement du Parti québécois comme parti à tendance socialiste ne ferait certainement pas l'unanimité au Québec.



Ce qui est surprenant, c'est surtout le fait que le PRé et le PLé ne définissent pas systématiquement les noms des partis politiques français ; cette absence rend l'accès de la lexiculture politique française difficile aux francophones extra-hexagonaux, les francophones ne possédant pas d'autres dictionnaires généraux de langue française. Ces quelques exemples portent à croire que pour le vocabulaire politique, le PRé s'efforce davantage d'aider le lecteur français à décoder la langue-culture québécoise que de permettre au lecteur extra-hexagonal d'accéder à la langue-culture politique de France.

Examinons à présent les noms propres d'institutions, qui sont également présents quotidiennement dans la presse ainsi que dans notre échantillon de cent articles. D'abord, nous écartons les noms de ministères, extrêmement nombreux dans la presse, puisqu'ils sont tous décodables facilement : leur définition globale correspond à la somme des définitions des mots qui les composent pris isolément – ainsi, le *ministère de l'environnement* désigne-t-il le ministère qui, au sein d'un État, s'occupe des questions environnementales. Nous ne croyons pas pertinent de tous les inclure et les décrire dans un dictionnaire général. Deux des noms propres d'institutions les plus fréquents dans notre échantillon d'articles (et d'usage quotidien dans la presse) sont représentés par un mot qui renvoie à une réalité québécoise, *Assemblée nationale*, et un mot relevant d'une réalité européenne, *Union européenne*. Ce dernier nom est présent dans le NPR1, avec une définition substantielle. *Assemblée nationale* existe évidemment dans les deux variétés de français, mais réfère à des institutions propres à chaque État. L'acception québécoise de *Assemblée nationale* est absente du PRé et du PLé. Par contre, l'Assemblée nationale française est mentionnée en définition de *L'Assemblée*, ce qui n'est pas très éclairant pour un lecteur non-français. Heureusement, l'exemplification vient apporter des précisions :

PRé, *assemblée*

□ Absolt (en France) L'Assemblée : l'Assemblée nationale. *L'Assemblée et le Sénat constituent le Parlement. Dissoudre l'Assemblée. Les députés, le président de l'Assemblée. Divisions de l'Assemblée.* □ centre, droite, gauche ; groupe, 1. parti ; majorité, minorité, opposition ; comité, commission. Travaux, vote de l'Assemblée. La tribune de l'Assemblée.

En fait, notre corpus de thèse compte pour l'instant huit noms propres d'institution pour le PRé. Ici encore, la majorité de ces noms ne renvoie pas à des réalités françaises. On y retrouve *Parlement anglais*, *Congrès* (américain), pour le Québec, *Conseil législatif*, *Conseil des ministres* et *Conseil du trésor* et pour le Canada, *ministre des Affaires extérieures*. Le Québec est à nouveau bien représenté dans les articles du vocabulaire politique.

Dernier exemple, celui d'un nom propre classé dans la catégorie « Histoire », qui regroupe les noms de périodes et d'événements historiques : *Révolution tranquille*. Cette expression est définie sous *révolution* dans le PRé ; on constate que sous ce même article, *Révolution française* n'est que mentionnée, avec l'année 1789. Si force est d'admettre que la Révolution française est davantage connue que la Révolution tranquille, on se retrouve encore une fois face à une situation où la langue-culture québécoise est davantage décrite que la langue-culture hexagonale.

## CONCLUSION

La question de la présence et du traitement des noms propres dans les dictionnaires usuels de langue française soulève plusieurs questions.

Les noms propres du vocabulaire politique sont des éléments aussi importants que les noms communs pour comprendre une langue-culture. La distinction traditionnelle entre noms communs et noms propres n'apporte rien au traitement du vocabulaire politique ; au contraire, elle en écarte sans autre forme de procès une portion non négligeable. Par contre, pour les noms propres du vocabulaire politique français, leur présence et leur traitement dans les dictionnaires généraux expliciteraient la langue-culture hexagonale, car si la variété hexagonale de français est la plus prestigieuse, ses faits de langue ne sont pas automatiquement connus de tous les francophones.

Jean-Louis Vaxelaire avait déjà constaté le manque de rigueur qui présidait au choix des entrées dans les dictionnaires de noms propres (2005b). Nous constatons à notre tour un manque de cohérence dans le choix d'inclure certains noms propres du vocabulaire politique dans les dictionnaires généraux de noms communs. Car si la porte s'est ouverte à certains noms propres, il n'est pas aisé de savoir en vertu de quels critères. Pour le PLÉ, on ignore pourquoi certains noms propres se retrouvent des deux côtés des pages roses, et pourquoi certains bénéficient d'un renvoi clair des noms propres aux noms communs, mais pas d'autres. Au-delà de la question de la présence des noms propres se pose celle de leur traitement : il ne semble pas y avoir de traitement uniforme pour les noms propres du vocabulaire politique dans les dictionnaires usuels. Ce désordre soulève des questions plus fondamentales.

Pour le vocabulaire politique, quels sont les noms propres qui gagneraient à être traités dans la partie « noms communs » des dictionnaires généraux ? Et quels sont les éléments microstructurels qu'il serait souhaitable d'inclure dans le traitement lexicographique des noms propres ? Voici des questions qui nécessitent encore des recherches. Des recherches qui sans doute soulèveront encore d'autres questions tant le domaine est à la fois riche et encore insuffisamment arpenté.

Mireille ELCHACAR<sup>6</sup>  
*Université de Sherbrooke*  
*Université de Cergy-Pontoise*

---

6. Je souhaite exprimer ma gratitude envers mes deux directeurs de thèse, Messieurs Jean Pruvost et Louis Mercier. Je remercie également Nadine Vincent pour son aide et ses conseils. Merci à Jonathan Fournier de sa lecture attentive. Ce texte a été rendu possible grâce à l'aide financière du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH).

## BIBLIOGRAPHIE

- ALGEO, J. 1973. *On Defining the Proper Name*, Gainesville : University of Florida Press, 94 p.
- CAJOLET-LAGANIÈRE, H. 1998. « Attentes et besoins du public québécois en matière de dictionnaires de la langue », dans Louis Mercier et Claude Verreault (dir.), *Les marques lexicographiques en contexte québécois. Actes de la Table ronde tenue à Montréal les 3 et 4 novembre 1994*, p. 61-70.
- Dictionnaire du français plus : à l'usage des francophones d'Amérique* (1988), sous la responsabilité de A.E. Shiaty, avec la collaboration de Pierre Auger et Normand Beauchemin, rédacteur principal : Claude Poirier, avec le concours de Louis Mercier de Claude Verreault, Montréal : Centre éducatif et culturel.
- Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (1993 ; 1<sup>re</sup> édition, 1992), sous la direction de Jean-Claude Boulanger et la supervision d'Alain Rey, Saint-Laurent : DicoRobert.
- GALISSON, R., ANDRÉ, J.-Cl. 1998. *Dictionnaire de noms de marques courants : essai de lexiculture ordinaire*, Paris : Didier Érudition, 342 p.
- HUMBLEY, J. 2006. « La traduction des noms d'institutions », dans *META*, vol. 51, n° 4, p. 671-689.
- Le Nouveau Petit Robert de la langue française 2007*. 2006. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- Le Petit Larousse* (ressource électronique) 2007. 2006. Paris : Larousse.
- LECOMTE-HILMY, A. 1989. « Du statut linguistique des noms propres dans cinq dictionnaires français », *Cahiers de lexicologie*, vol. 54, n° 1, p. 7-32.
- PRUVOST, J., LINO, M.-T. (dir.). 2003. *Mots et lexiculture : hommages à Robert Galisson*, Paris : Honoré Champion, 375 p.
- SARFATI, G.-É. 2000. « Le statut lexicographique du nom propre : remarques méthodologiques et linguistique », dans *MOTS*, 63, p. 105-124.
- VAXELAIRE, J.-L. 2007. « Ontologie et déontologie en linguistique : le cas des noms propres », *Texto!*, vol. XII, n° 2, p. 1-16.
- . 2005 a) *Les noms propres : une analyse lexicologique et historique*, Paris : Honoré Champion, 952 p.
- . 2005 b) « Nom propre et lexicographie française », *Corela – Cognition, Représentation, Langage, Numéro spéciaux, Le traitement lexicographique des noms propres*.